DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

BECKER

Patrick

Membre d EPCI/Thionville Fensch agglomération/vice président titlaire d'une délégation

Élu(e) ou nommé(e) le : 09/04/2026

Déclaration déposée le : 30/05/2026 18:10:37

Renseignements personnels :

Date de naissance : 09/07/1965

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : ACF CONTROLE FORMATION de 01/2020 à 04/2026 Responsable technique	2020 : 39 895 € Net 2021 : 44 175 € Net 2022 : 46 934 € Net 2023 : 49 229 € Net 2024 : 50 064 € Net 2025 : 51 607 € Net 2026 : 28 926 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : SPL trans fensch de 01/2020 à 04/2026 Président	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net 2024 : 0 € Net 2025 : 0 € Net 2026 : 0 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : multiples parents assistante maternelle

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant celle-ci

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
maire KUNTZIG de 01/2020 à 04/2026	2020 : 17 682 € Net 2021 : 19 068 € Net 2022 : 19 404 € Net 2023 : 19 884 € Net 2024 : 20 148 € Net 2025 : 20 151 € Net 2026 : 6 871 € Net
Communauté d'agglomération Thionville Portes de France de 01/2020 à 12/2025	2020 : 9 496 € Net 2021 : 9 780 € Net 2022 : 9 954 € Net 2023 : 9 362 € Net 2024 : 10 308 € Net 2025 : 9 866 € Net
vice président smitu de 01/2020 à 12/2025	2020 : 7 191 € Net 2021 : 7 200 € Net 2022 : 7 326 € Net 2023 : 7 535 € Net 2024 : 7 670 € Net 2025 : 7 644 € Net
Thionville Fensch agglomération de 01/2026 à 04/2026	2026 : 3 510 € Net
Vice président du syndicat TEMO de 02/2026 à 04/2026	2026 : 1 657 € Net

Observations

Je soussigné Patrick BECKER *certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.*
Fait, le 30/05/2026 18:10:37
Signature : Patrick BECKER